

CONSTITUTION DU DOSSIER SEJOUR MALLOW

Pour confirmer la réservation de votre enfant sur ce séjour :

Etape 1

Vous devez vous présenter au service Jeunesse Séjours (Bureau 220 - 2^{ème} étage - au fond du couloir) au plus tard **le mardi 7 mai 2019** (**Présence obligatoire d'un parent**) avec :

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité du mineur (original(e)+photocopie)
- Autorisation de sortie de territoire
(Si nom du responsable différent du mineur, fournir en plus la photocopie du livret de famille)

(À télécharger sur le site : service-public.fr)

Cliquer sur « Service en ligne et formulaires »

Puis dans recherche par « Thème » sélectionner « Etranger - Europe »)

- Carte d'identité ou passeport du signataire de l'autorisation de sortie de territoire (original(e)+photocopie)

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30



Annulation d'office de notre part si non présentation à l'étape n°1

Etape 2

Retourner par courrier ou déposer **le dossier complet** directement au service **impérativement au plus tard le mercredi 22 mai 2019.**

Le dossier doit comporter :



- Le dossier sanitaire dûment rempli et signé
- Les photocopies des pages de vaccination du carnet de santé
- La décharge parentale complétée et signée
- Le certificat médical mentionnant « **la non contre-indication sportive y compris les sports nautiques** »
- La charte d'adhésion complétée et signée
- L'autorisation parentale «Facebook»
- Le coupon dûment rempli mentionnant votre choix pour les modalités de règlement → -1] ne joindre aucun règlement au dossier → attendre de recevoir la facture pour effectuer le paiement. -2] ne pas oublier de faire calculer auprès de la régie centrale le montant retenu en fonction de vos revenus pour y appliquer le **taux d'effort**, au risque de voir le séjour facturé par défaut au prix plafond.



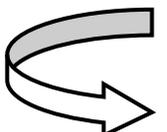
A DEPOSER AU PLUS TARD 10 JOURS AVANT LE DEPART :

- carte d'identité **ou** passeport en cours de validité,
- la carte européenne d'assurance maladie délivrée par votre centre de sécurité sociale.



La date de réunion de présentation du séjour et la convocation départ-retour vous seront adressées ultérieurement par voie électronique.

(Conditions d'annulation au dos)



CONDITIONS D'ANNULATION

Si vous devez annuler cette inscription, téléphonez **obligatoirement**, le plus rapidement possible, au Service Jeunesse-Séjours :

01 40 96 71 83 ou 73 49 ou 71 43

- * **Jusqu'au mercredi 22 mai 2019 (inclus)** : Annulation sans frais
- * **A partir du jeudi 23 mai 2019** : Tout dossier annulé ou laissé sans suite sera facturé 40€
- * **A partir du lundi 27 mai 2019 et jusqu'au 8^{ème} jour avant le départ**: le billet d'avion étant réservé nominativement, toute annulation non justifiée entrainera une pénalité de 105 €
- * **Au-delà du 8^{ème} jour ou de non présentation le jour du départ** : 100% du prix du séjour sera dû et facturé.

INFORMATIONS SEJOURS : ☎ 01 40 96 71 43 ou 73 49 ou 71 83

AUTORISATIONS PARENTALES

Je, soussigné(e)

Responsable de l'enfant

- autorise le Directeur du Centre, en cas de nécessité, à faire pratiquer tous les soins ou opérations (y compris l'anesthésie), sous contrôle médical, et après avis du médecin attaché au centre.

- en cas de divorce ou d'autorité parentale partagée, certifie avoir informé le père ou la mère du départ de l'enfant.

- accepte que soient éventuellement diffusées sur le site de la ville d'Antony, les photos prises durant le séjour.

Fait à Antony, le Signature

Accepte que me soient transmises par SMS certaines informations : rappels de réunions et l'arrivée du séjour.

Non Si oui N° de portable

ANTECEDENTS SANITAIRES

VACCINS Obligatoires	Date des derniers rappels	VACCINS recommandés	Dates
DT Polio ou		Hépatite B	
Diphtérie		Rubéole/Oreillons/ Rougeole	
Poliomyélite		Coqueluche	
Tétanos		BCG	

Maladies infantiles (cochez les cases correspondantes)

<input type="checkbox"/> Varicelle	<input type="checkbox"/> Angines	<input type="checkbox"/> Otites	<input type="checkbox"/> Scarlatine
<input type="checkbox"/> Asthme	<input type="checkbox"/> Appendicite	<input type="checkbox"/> Rhumatisme	<input type="checkbox"/> Coqueluche
<input type="checkbox"/> Rubéole	<input type="checkbox"/> Oreillons	<input type="checkbox"/> Rougeole	

Interventions chirurgicales :

.....

Ce dossier sanitaire est strictement confidentiel, nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer quelques informations concernant votre enfant, afin de nous aider à répondre au mieux et avec le maximum d'efficacité à ses besoins.

RÉGIME ALIMENTAIRE PARTICULIER oui non

Si oui, lequel?

TRAITEMENT MÉDICAL EN COURS oui non

Si oui, lequel?

*Afin que ce traitement soit poursuivi durant le séjour il est **OBLIGATOIRE** de mettre l'ordonnance et les médicaments dans la valise*

ALLERGIES

Allergies médicamenteuses : à quels types de produit :

.....

Allergies alimentaires : à quels types d'aliments : (hors aversion)

.....

Autres allergies :

.....

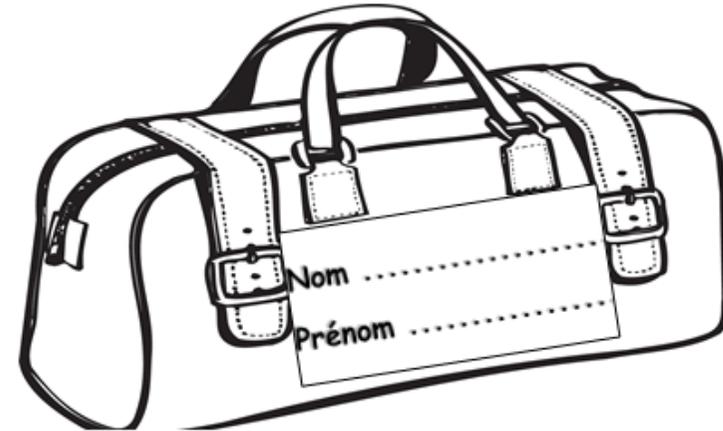
joindre obligatoirement le PAI, PAIP ou un certificat médical avec le protocole d'intervention

Merci de nous communiquer au dos toutes autres informations que vous jugerez utiles pour le bien être de votre enfant .

* Nécessité absolue de signaler les enfants énurétiques (pipi au lit)



TROUSSEAU ÉTÉ IRLANDE COLLEGE



INSTRUCTIONS

- ◆ Choisir de préférence des vêtements que l'enfant pourra user sans contrainte et faciles à laver.
- ◆ Tous les vêtements et accessoires doivent être marqués au nom de l'enfant
- ◆ Prévoir une étiquette apparente sur le bagage indiquant le nom et l'adresse de l'enfant ainsi que le nom du centre de vacances.
- ◆ Ne pas oublier de mettre la liste du trousseau à l'intérieur du bagage.
- ◆ Argent de poche : si vous souhaitez en donner, le mettre obligatoirement dans une enveloppe, dans la valise.
- ◆ Tout objets de valeur : lecteur mp3, consoles de jeux, appareils photos numérique, téléphone portable, bijoux etc... sont très fortement déconseillés et restent sous votre entière responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration.
- ◆ Si traitement médical en cours : mettre les médicaments et l'ordonnance dans un sac marqué au nom de l'enfant dans la valise.

Quantité dans le bagage		
Au départ	Au retour	
		Linge de Corps
		5 tee-shirts
		6 slips ou culottes
		6 paires de chaussettes chaudes et légères
		3 pyjamas
		Vêtements
		2 pantalons + 1 short ou bermuda
		1 ou 2 joggings
		3 sweats ou pulls légers
		1 pull chaud type polaire
		1 vêtement de pluie (style k-way)
		1 blouson
		1 casquette ou chapeau de soleil
		1 maillot de bain
		1 tenue pour la boue (pour les séjours en collège)
		Chaussures
		1 paire de chaussures montantes imperméables
		1 paire de chaussures de sport multi activité
		1 paire de chaussures usagées pour activités aquatiques

Quantité dans le bagage		
Au départ	Au retour	
		Nécessaire de toilette
		3 serviettes de toilette ou de bain
		3 gants
		1 dentifrice
		1 brosse à dent + 1 gobelet
		1 peigne et / ou 1 brosse à cheveux
		1 gel de douche
		1 shampoing
		1 charlotte (facultative)
		Divers + 1 pique nique
		1 sac à dos pour les effets personnels
		1 crème solaire de protection
		1 sac à linge sale
		Lunettes de soleil
		Mouchoir en papier
		1 petit dictionnaire Anglais / Français (facultatif)
		<i>Noter ci-dessous les vêtements (ou autres) que l'enfant porte sur lui au moment du départ :</i>

DECHARGE PARENTALE

Nom de l'enfant	☞
Prénom de l'enfant	☞
Lieu du séjour	☞ IRLANDE COLLEGE
Période	☞ JUILLET 2019

Je soussigné(e) certifie être présent(e) lors du retour de centre de vacances de mon enfant aux jours et heures fixés par le service Jeunesse.

En cas d'absence de ma part, je décharge la Ville d'Antony de toute responsabilité.

Signature des parents ou du
Responsable légal



Dans le cas où le comportement de mon enfant s'avérerait incompatible avec la vie en collectivité, je m'engage à :

- accepter son rapatriement aux conditions édictées par le Service Jeunesse*,
- régler à la Ville les frais engagés dans le cas où je serai dans l'impossibilité de me déplacer,
- rembourser à la ville les dégradations commises volontairement par mon enfant durant le séjour.

Signature des parents ou du
Responsable légal



CONCERNE UNIQUEMENT LES JEUNES DE PLUS DE 14 ANS

Je soussigné(e) autorise mon enfant à rejoindre seul notre domicile au retour de son centre de vacances et de ce fait, décharge la Ville d'Antony de toutes responsabilités. (Si vous ne le souhaitez pas, ne pas signer ce chapitre)

Signature des parents ou du
Responsable légal



CHARTRE D'ADHESION AUX CENTRES DE VACANCES ORGANISES PAR LE SERVICE JEUNESSE-SEJOURS DE LA VILLE D'ANTONY

Afin de garantir le bon déroulement du séjour, la sécurité, et l'épanouissement de chacun, nous vous demandons de lire attentivement et de signer la charte suivante.

La signature du participant ainsi que du (des) parents ou responsable(s) légal(aux) atteste que vous êtes en accord avec les droits et devoirs énoncés ci-dessous.

MES DROITS

- de m'exprimer et d'être écouté(e)
- être acteur de mon séjour, c'est-à-dire de participer aux décisions sur l'organisation du séjour, de m'impliquer dans les démarches, de faire des propositions...
- d'être respecté(e), sur ce que je suis, sur mes habitudes de vie, sur mes croyances, dans mes choix...
- d'avoir des moments pour moi, pour me reposer, pour m'isoler si j'ai besoin de réfléchir ou de me retrouver seul (e)
- de participer si j'en ai envie aux activités sans entraver l'organisation du groupe
- d'accéder aux pratiques sportives ou culturelles, pour mon bien être ou mon épanouissement
- de découvrir un nouvel environnement naturel et culturel
- d'une garantie à la confidentialité (respect de la vie privée, confiance à l'adulte)

MES DEVOIRS

- d'écouter les autres membres du groupe
- d'être responsable de mes effets personnels et de respecter le matériel collectif confié
- de participer aux tâches de la vie collective (rangement, vaisselle, transport du matériel, cuisine, course...)
- de respecter les autres membres du groupe, leurs habitudes de vie, leurs croyances, leurs choix...
- d'avoir une attitude laïque et aucune attitude discriminante
- de respecter les lieux d'hébergement et le sommeil des autres
- de respecter les règles de vie collective et de sécurité
- d'utiliser mon téléphone portable uniquement sur les moments décidés avec l'équipe et de ne pas en détourner son usage à des fins de violence envers autrui (atteinte à la dignité et à la réputation : harcèlement, vidéo non autorisée, insulte sur internet etc).
- de ne recourir à aucune maltraitance ou violence qu'elle soit physique, morale, psychologique ou en réunion
- de ne pas consommer ni détenir de l'alcool, tout produit stupéfiant ou de substitution
- de respecter l'interdiction de fumer durant toute la participation au séjour.
- de respecter la loi française et celle du pays d'accueil
- de respecter l'environnement naturel et culturel et d'opter pour une attitude « éco-citoyenne »

Je m'engage à n'effectuer aucune modification de mon aspect physique (type tatouage, piercing, coupe de cheveux...) durant le séjour.

En cas de non-respect de la charte, des règles de vie du centre ou de la loi, un rapatriement sera rapidement effectué à la charge du (des) parent(s) ou responsable(s) légal (aux).

Nom et prénom de l'inscrit :

Fait à Antony, le

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé »

Le jeune

Le responsable légal

Autorisation parentale Nouvelles des séjours assurés par l'association REGARDS (Irlande, USA) sur Facebook- page association regards-

En plus des nouvelles sur le site de la Ville, l'association utilise le réseau Facebook, gratuit et simple d'utilisation, comme support de communication. Vous y trouverez des nouvelles régulières ainsi que des photos sur un groupe spécialement dédié aux vacances de votre enfant.

Pour conserver un maximum de confidentialité, ce groupe sera verrouillé et son accès sera réservé aux jeunes participants et à leurs parents.

Le groupe sera ouvert environ deux semaines avant le début du séjour. Nous vous enverrons alors un email avec l'adresse du groupe que vous pourrez rejoindre.

Pour vous permettre d'accéder au groupe, il faut avoir un profil Facebook (vous pouvez vous en créer un temporairement, sans photos, et même avec un pseudonyme !).

Vous y trouverez également des informations complémentaires sur le séjour.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille. L'association s'interdit expressément de publier des photographies susceptibles de porter atteinte à l'honneur et la réputation de mon enfant ou à sa vie privée.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif ni commercial et sans publication de nom de famille (prénom seulement). Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Autorisation par le parent/ représentant légal du mineur :

Je soussigné(e), nom, prénom :

Accepte

Refuse

que l'association REGARDS, dans le cadre des nouvelles du séjour à Mallow du 11/07/2019 au 25/07/2019, m'invite dans le « groupe privé » du séjour sur Facebook et autorise la diffusion des photos de mon enfant durant le séjour uniquement sur ce groupe.

Je déclare être le parent ou le représentant légal du mineur nommé ci-dessous, et avoir l'autorité légale de signer cette autorisation en son nom.

En cas, de divorce, ou d'autorité parentale partagée, certifie avoir informé le père ou la mère

Nom et Prénom du mineur :

Adresse E-mail des parents :

Date et signature du parent/représentant légal :

A COMPLETER ET RETOURNER OBLIGATOIREMENT AVEC LE DOSSIER

- NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :

Pour rappel, faire calculer auprès de la Régie Centrale le revenu retenu pour appliquer votre **taux d'effort**. **Attention** sans cette information le séjour vous sera facturé au tarif maximum.

- Sinon considérez-vous être au tarif maximum oui non

- Souhaitez-vous payer : *(cocher la case correspondante)*

PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE			
1 FOIS	2 FOIS	3 FOIS	4 FOIS

OU

AU COMPTANT (carte bleue, chèque, espèces, internet...)

- Si vous souhaitez payer par prélèvement, retourner dûment remplie le mandat joint, accompagné d'un R.I.B.

LES BONS CAF 92

Sont à joindre au dossier après les avoir signés.

Sont pris en compte UNIQUEMENT - lorsque le paiement est au **COMPTANT**
- lorsqu'ils sont transmis avant le début du séjour.

En cas de choix par prélèvement automatique, une facture acquittée vous permettra de vous faire rembourser de votre bon caf par l'organisme.